



Contrat d'Engagement  
PRODUCTEUR - AMAPIEN

## Pâtes

1er semestre 2023

Le Producteur :

**Maria COHENDY- Saveurs d'Italie**  
68, route de Clemensat 63540 ROMAGNAT  
06 67 95 11 90  
[mcasolari@free.fr](mailto:mcasolari@free.fr)

L'Amapien :

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

E-mail : .....

Le référent :

### Contenu du contrat :

Le producteur mentionné s'engage à produire dans le respect de la Charte des AMAP et du cahier des charges de l'Agriculture Biologique, à apporter ses produits sur le lieu de distribution indiqué, au jour convenu.

- Le présent contrat est passé pour la fourniture de pâtes.

- Il est établi pour une durée de six mois, entre l'amapien et le producteur.

### Termes du contrat :

#### 1) Livraison

Les livraisons ont lieu tous les 2 mois le 3e vendredi de 18h00 à 19h30 dans la salle Livradois.

#### 2) Les modalités de paiement

Le paiement sera effectué par chèques au nom du producteur, collecté par le référent lors de la signature du présent contrat, remis au producteur

#### 3) Le renouvellement des contrats

Les contrats seront renouvelés 3 semaines avant la nouvelle période de livraison. Tout contrat qui ne sera pas renouvelé à temps ne pourra pas être validé.

4) La commande		POIDS	PRIX	15/09/23	17/11/23	15/12/23	TOTAL
PATES FRAICHES	Tagliatelle	250 g	2,90 €				
		500 g	5,30 €				
		1 kg	10,20 €				
	Spaghetti	250 g	2,90 €				
		500 g	5,30 €				
		1 kg	10,20 €				
	Fusilli	250 g	2,90 €				
		500 g	5,30 €				
		1 kg	10,20 €				
Coquillettes	250 g	2,90 €					
	500 g	5,30 €					
	1 kg	10,20 €					

PATES SECHES	Tagliatelle	250 g	3,10 €				
		500 g	5,70 €				
		1 kg	11,10 €				
	Spaghetti	250 g	3,10 €				
		500 g	5,70 €				
		1 kg	11,10 €				
	Fusilli	250 g	3,10 €				
		500 g	5,70 €				
		1 kg	11,10 €				
	Coquillettes	250 g	3,10 €				
		500 g	5,70 €				
		1 kg	11,10 €				
Vermicelle	500 g	5,70 €					
PARMESAN RÂPE		100 g	4,00 €				
PARMESAN MORCEAU	100 g	3,90 €					
	200 g	7,60 €					
	300 g	11,40 €					

Recu .....chèque(s)

pour un montant

de.....euros

Etabli en trois exemplaires, le ....., à .....

Signatures

Producteur

Amapien